



Règlement du concours « Le Grand Rallye du Don »

Une aventure solidaire pour sauver des vies !

20 juin 2026



Préambule

Dans le cadre de la journée nationale du don d'organes qui sera célébrée le 22 juin 2026, le Conseil Municipal des Jeunes organise le 20 juin 2026 un **grand rallye du don** invitant à la réflexion sur le don d'organes et à sensibiliser les Arleusiennes et les Arleusiens à l'importance du don d'organes et à encourager le dialogue sur cette question

Objectifs : de façon ludique, parcourir la plus grande partie du village et à travers des questions, des énigmes, des devinettes, découvrir l'importance du don d'organes qui permet de sauver des vies et de soigner des personnes atteintes de maladies graves. **Le grand rallye du don** est accessible au plus grand nombre, les jeunes, les adultes, les séniors, idéalement les familles.

Article 1 : modalités d'inscription

La participation à la manifestation est gratuite et ouverte seulement aux habitants d'Arleux en Gohelle. Le « format familial » est retenu avec une participation par groupe de 2 (minimum) à 6 (maximum) personnes. Les groupes devront s'inscrire en mairie. Pour accentuer le caractère ludique de ce concours, les concurrents sont encouragés à porter un déguisement ou des accessoires **très visibles de couleur verte** (le ruban vert est le symbole du don d'organe). Le port d'un déguisement (ou accessoires) est facultatif. Toutefois, le fait d'arborer une tenue ou un équipement de **couleur verte** apporte un point de plus au score du groupe.

Article 2 : Date et horaires de participation

Le concours est fixé à la date du samedi 20 juin 2026, l'avant-veille de la journée nationale du don d'organes. Il se fera toute la matinée. La participation au jeu se fait sur inscription en mairie, ou via son site internet, avant le 17 juin 2026.

Le matin : premier départ à 9h00 - dernier départ à 10h30. L'heure précise de départ sera communiquée à chaque groupe au plus tard le vendredi 19 juin. La durée estimée du circuit est de l'ordre de 1h30 à 2h00.

Article 3 : Déroulement du circuit de l'aventure solidaire

7 « points d'accueil » seront positionnés dans le village. Sur chacun de ces points, 1 membre du CMJ sera présent et accueillera les équipes. Il posera les questions sur la thématique du don d'organes. Une lettre d'un mot mystère à constituer, comportant 7 lettres, sera à trouver. Enfin le lieu suivant où devra se rendre l'équipe sera également à deviner, ce qui conduit au déroulement suivant :

- 1ère phase

Une question « facile » sera posée. Attention : Il sera accordé 1 minute pour donner une réponse. Seule, une réponse unique et définitive sera acceptée :

- Si avant le temps d'une minute l'équipe donne la bonne réponse, elle gagne 1 point.
- Si elle donne une mauvaise réponse, elle n'a aucun point.
- Si au bout d'une minute, l'équipe n'a pas la réponse, elle n'a aucun point.

- 2ème phase

Une question « intermédiaire » sera posée à l'équipe. Attention : Il sera aussi accordé 1 minute pour donner une réponse. Seule, une réponse unique et définitive sera acceptée :

- Si avant le temps d'une minute l'équipe donne la bonne réponse, elle gagne 2 points.
- Si elle donne une mauvaise réponse, elle n'a aucun point.
- Si au bout d'une minute, l'équipe n'a pas la réponse, elle n'a aucun point.

- 3ème phase

Une question « difficile » sera posée à l'équipe. Attention : Il sera encore une fois accordé 1 minute pour donner une réponse. Seule, une réponse unique et définitive sera acceptée :

- Si avant le temps d'une minute l'équipe donne la bonne réponse, elle gagne 3 points.
- Si elle donne une mauvaise réponse, elle n'a aucun point.
- Si au bout d'une minute, l'équipe n'a pas la réponse, elle n'a aucun point.

- 4ème phase

L'équipe devra ensuite trouver une des 7 lettres composant le mot mystérieux. Une question ou un indice sera proposé à l'équipe. Il sera laissé un temps de 3 minutes pour répondre

- Si avant le temps de 3 minutes l'équipe donne la bonne lettre, elle gagne 2 points.
- Si elle donne une mauvaise lettre, elle n'a aucun point.
- Si au bout de 3 minutes, l'équipe n'a donné aucune lettre, elle n'a aucun point.

L'équipe qui a trouvé la lettre doit la noter pour constituer ensuite le mot mystérieux. Les lettres ne seront pas dans l'ordre. Le mot mystérieux découvert sera remis au membre du CMJ tenant le dernier site du circuit de découverte.

- 5ème étape

Pour terminer, l'équipe doit enfin trouver le lieu suivant. Une question sous forme de devinette sera posée. Si la réponse (unique) est bonne, l'équipe gagne 1 point. Si la réponse n'est pas trouvée, le lieu du prochain site où elle devra se rendre est donné à l'équipe, elle n'obtient alors pas de point.

Article 5 : fin du parcours solidaire

Au 7ème site, correspondant à la fin de son circuit, chaque groupe donnera au membre du CMJ présent, s'il l'a trouvé, « le mot mystérieux ». Si le mot trouvé est correct, l'équipe gagne 15 points.

Article 5 : Annonce des résultats

Après consolidation des notes, les résultats seront communiqués à chaque équipe le lundi 22 juin 2026. Leur score sera communiqué ainsi que leur classement. Les réponses (70) à toutes les questions seront également communiquées. **Une réception sera organisée le mercredi 24 juin à 18h00 à la salle des fêtes pour la remise des récompenses aux 3 équipes qui ont obtenu les meilleurs scores.**

Article 6 : Respect des règles de sécurité.

Il est demandé à chaque groupe de bien respecter le code de la route lors des déplacements dans le village. Les déplacements devront s'effectuer à pied, les autres moyens n'étant pas autorisés (vélo, trottinette, rollers, ...)

